



# Vuarrens info

Mars 2019

## Piscines—règlements

Règles à respecter concernant la police des constructions :

- **Tout projet de construction ou de démolition doit être soumis à la municipalité.**
- **Toute piscine équipée d'un filtre doit faire l'objet d'une enquête CAMAC, selon disposition de la loi sur l'énergie en vigueur depuis le 1er juillet 2014.**

La liste des travaux de minime importance se trouve sur le site du canton sous art. 68a RLATC. Les travaux de cette liste nécessitent une autorisation communale avec affichage au pilier public.

Pour les piscines les règles suivantes s'appliquent :

Autorisation municipale:

- **Piscines démontables non-chauffées**  
Certes il est difficile de définir avec certitude laquelle est dans les faits démontée d'une saison à l'autre et laquelle ne l'est pas. A notre sens seul un modèle à tubulure légère (qui ne résisterait pas à l'hiver) est réellement une piscine qui sera démontée en fin de saison.



Celle-ci n'est pas considérée comme démontable car bien souvent ce type de piscine reste à l'année.



Enquête allégée (si pas de dérogation):

- **jacuzzi/spa**  
Si chauffé de moins de 8m<sup>3</sup> cocher la case 357 du QG  
Si chauffé de plus de 8m<sup>3</sup>
- **piscine (non couverte) de moins de 15m<sup>3</sup>**

Enquête complète:

- **Piscine de plus de 15m<sup>3</sup>**

QUESTIONNAIRE GENERAL: (DCPE 501 piscine à joindre lors du permis de construire)

- **Piscine démontable d'une saison à l'autre** (DCPE 501): Cocher la question 49 page 5
- **Piscine chauffée de plus de 8m<sup>3</sup>**: Cocher la question 49 page 5. Formulaire E8
- **Installation de chauffage pour piscine ou jacuzzi extérieur**: Cocher la question 467 page 7. Formulaire EN-VD 11
- **Piscine chauffée de plus de 200m<sup>3</sup>**: Concept énergétique à soumettre au DGE-DIREN
- **Piscine pour plus d'une famille**: Cocher la question 356 page 12
- **Piscine fixe ou jacuzzi** (quel que soit le volume): Cocher la question 357 page 12
- **Piscine chauffée de plus de 8m<sup>3</sup>**: Cocher la question 357 page 12. Formulaire E8.

## Ateliers de Pâques—APEME



L'Association des Parents d'élèves de la Menthue et environs (APEME) te donne rendez-vous le

**Samedi 6 avril 2019** à la Grande salle de Bercher  
**de 10h00 à 15h00**

pour réaliser de **SUPERBES BRICOLAGES** de Pâques !!! Tu pourras aussi te faire maquiller.

Pour ce faire, il te suffit de te rendre sur place (pas de réservation) et de remettre à l'entrée la somme de CHF 5.- (par famille) + CHF 5.- par bricolage que tu souhaites réaliser.

*Nous rappelons qu'un adulte doit être présent durant les ateliers.*

Boissons et petite restauration en vente sur place.

Pour tous renseignements consulter notre site internet [www.apeme.ch](http://www.apeme.ch).

## Décès



Madame Lucette Bezençon est décédée le 20 février 2019 à l'âge de 94 ans



Monsieur Philippe Schaller est décédé le 19 février 2019 à l'âge de 65 ans

## Conseil communal—11 décembre 2018

Lors de la dernière séance du Conseil communal de 2018, une démission est présentée, celle de Tina Vallotton. S'ensuit l'assermentation d'un nouveau membre en la personne de Monsieur Mike Vulliamoz. Une autre démission est acceptée, celle de Séverine Maire qui quitte la commission de gestion-finances. Monsieur Damien Monod est élu membre suppléant de ladite commission.

Le préavis 2018-04 relatif au budget 2019 est ensuite adopté avec 33 voix.

La prochaine séance aura lieu le mardi 12 mars 2019. Trois préavis sont à l'ordre du jour. Les séances sont publiques, quiconque s'intéresse à la vie du village peut donc y participer comme observateur.

## Au Petit Marché Local

Charles Magne et moi-même avons repris en date du 4 janvier 2019 les épiceries de Vuarrens et Essertines .

Notre philosophie est de vendre le plus possible des produits locaux ainsi que des produits de proximité, de garder des articles de boulangerie que nous essayons de gérer au mieux, ce qui n'est pas facile. Nous sommes persuadés que nous arriverons à nous améliorer à ce niveau.

Nous avons modifié les horaires qui sont de 6h15 – 12h15 puis 15h – 19h du lundi au vendredi, le samedi 7h – 12h et 8h – 12h le dimanche.

Nous espérons répondre le plus possible à la demande de la clientèle de votre commune .

Philippe Gonin

## Routes

Les travaux de réfection de la route en Salagnon débuteront le 18 mars 2019.

En cas de questions, veuillez vous adresser soit à M. Jean-Philippe Buffat au 078 817.15.16 ou à M. Hermann Gerber au 078 206.58.62.

Merci de votre compréhension.

La Municipalité

## Agenda

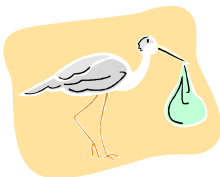
12 mars 2019	Conseil Communal—20h
17 mars 2019	Culte + assemblée de paroisse— Essertines 9h15
23 mars 2019	AAV—Sonia Grimm—17h
29 mars 2019	AAV—Les Amis—20h30
30 mars 2019	Rencontres des Aînés—Vuarrens 14h
5 avril 2019	Soirée de la fanfare
6 avril 2019	Soirée de la fanfare
7 avril 2019	Culte—Vuarrens 10h30
10 avril 2019	Culte des Rameaux—Bercher 10h

**La bibliothèque de Vuarrens est ouverte tous les lundis de 18h à 18h30.**

*L'agenda du Vuarrens-Info est ouvert à toutes les personnes qui organisent une activité dans notre village et qui souhaitent la faire connaître.*

*Contact: [vuarrens-info@vuarrens.ch](mailto:vuarrens-info@vuarrens.ch)*

## Carnet rose



**Leart**, né le 12 février 2019, fils de Marina Lendita et Mergim,  
Rte d'Echallens 19